

Présidence de M. Yvan Salzmann, président

Membres absents excusés : Raphaël Abbet ; Laurianne Bovet ; Jean-François Cachin ; Matthieu Carrel ; François Huguenet ; Anne-Lise Ichters ; Myrèle Knecht ; Maurice Moreno ; Vincent Mottier ; Jacques Pernet ; Sandrine Schlienger ; Maria Velasco ; Claude-Alain Voiblet.

Membres absents non excusés : Muriel Chenaux Mesnier ; Thérèse de Meuron ; Sébastien Kessler ; Evelyne Knecht ; Gianni-John Schneider ; Ismail Unal.

Membres présents	81
Membres absents excusés	13
Membres absents non excusés	6
Effectif actuel	100

Ouverture

La séance est ouverte à 21 h 15 en la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville.

Question écrite

Dépôt

d'Henri Klunge (PLR) et consorts : « Affectation des infirmières scolaires : quelles procédures et quelles concertations ? »

Postulat

Dépôt

de M. Hadrien Buclin (La Gauche) et consorts : « Pour contribuer à la lutte contre le réchauffement climatique, la Caisse de pensions du personnel communal de Lausanne doit désinvestir les énergies fossiles. »

**Rapport s/Préavis N°
2015/60**

Autorisations d'achats pour l'exercice 2016.

Rapportrice : Mme Françoise Longchamp (PLR)
[vice-présidente de la Commission des finances]

Rapporteur : M. Jean-François Cachin (PLR)
[pour la Commission consultative d'informatique]

Discussion générale

M. Roland Ostermann (Les Verts) ; M. Jean-Luc Chollet (UDC) ; M. Jean-Yves Pidoux, directeur de Services industriels (SI) ; M. Marc Vuilleumier, directeur de Sports, Intégration et Protection de la population (SIPP) ; M. Philippe Ducommun (UDC) ; Mme Florence Germond, directrice de Finances et Patrimoine vert (FIPAV) ; M. Guy-Pascal Gaudard (PLR) ; Mme Florence Germond, directrice de FIPAV ; M. Pierre Oberson (UDC) ; M. Alain Hubler (La Gauche) ; M. Jean-Yves Pidoux, directeur de Services industriels (SI) ; M. Olivier Français, directeur de Travaux (TRX) ; M. Guy-Pascal Gaudard (PLR) ; Mme Françoise Longchamp (PLR) ; Mme Florence Germond, directrice de FIPAV.

Discussion s/ AGC

La parole n'est pas demandée.

Deuxième partie de la 8^{ème} séance du mardi 8 décembre 2015

<i>Discussion s/ SIPP</i>	La parole n'est pas demandée.
<i>Discussion s/LSP</i>	La parole n'est pas demandée.
<i>Discussion s/ TRX</i>	La parole n'est pas demandée.
<i>Discussion s/ EJCS</i>	La parole n'est pas demandée.
<i>Discussion s/ FIPAV</i>	La parole n'est pas demandée.
<i>Discussion s/ SI</i>	La parole n'est pas demandée.
<i>Discussion s/ multidirections</i>	La parole n'est pas demandée.
<i>Vote</i>	<p>Le Conseil, par une majorité de oui, et 1 abstention, approuve les conclusions n° 1 à 8 de la commission, soit décide :</p> <ol style="list-style-type: none">1. d'allouer à la Municipalité, pour l'exercice 2016, un crédit de CHF 8'390'300.- pour les achats de véhicules, de machines et de matériel ainsi que pour les acquisitions de matériels et logiciels informatiques ;2. d'allouer à la Municipalité un crédit d'investissement du patrimoine administratif de CHF 200'000.- pour permettre le remplacement de l'application informatique du Registre civique au Secrétariat municipal ;3. d'autoriser la Municipalité à calculer et à comptabiliser les charges d'amortissements du crédit mentionné au point deux sur une durée de cinq ans par la rubrique 1103.331 du Secrétariat municipal, Administration générale et culture ;4. d'autoriser la Municipalité à calculer et à comptabiliser les intérêts relatifs au crédit mentionné au point deux sur la rubrique 1103.390 du Secrétariat municipal, Administration générale et culture ;5. d'allouer à la Municipalité un crédit d'investissement du patrimoine administratif de CHF 400'000.- pour permettre le financement du logiciel LausaShop 2 au Service achat et logistique Ville ;6. d'autoriser la Municipalité à calculer et à comptabiliser les charges d'amortissements du crédit mentionné au point cinq sur une durée de cinq ans par la rubrique 6700.331 du Service achat et logistique Ville, Direction des finances et du patrimoine vert ;7. d'autoriser la Municipalité à calculer et à comptabiliser les intérêts relatifs au crédit mentionné au point cinq sur la rubrique 6700.390 du Service achat et logistique Ville, Direction des finances et du patrimoine vert ;8. de porter en amortissement des crédits susmentionnés les recettes, les participations et les subventions qui pourraient être accordées.

**Rapport s/Préavis N°
2015/67**

Crédits supplémentaires pour 2015 (2^e série).

**Rapportrice : Mme Sylvianne Bergmann (Les Verts)
[vice-présidente de la Commission des finances]**

*Discussion sur le
budget de
fonctionnement*

La parole n'est pas demandée.

*Discussion sur les
autorisations d'achat*

La parole n'est pas demandée.

*Discussion sur les
crédits
d'investissements*

La parole n'est pas demandée.

Vote

Le Conseil, à l'unanimité, **approuve** les conclusions de la commission, soit **décide** :

d'accorder la deuxième série des crédits supplémentaires destinés à couvrir les allocations insuffisantes et les charges imprévues sur le budget de 2015, sur les autorisations d'achats, ainsi que sur les crédits d'investissements du patrimoine administratif, à savoir :

	CHF	<i>Revenus de fonctionnement</i> CHF
A. Budget de fonctionnement		
Total des crédits supplémentaires	<u>5'353'400.-</u>	<u>4'910'100.-</u>
B. Autorisations d'achats		<i>Recettes</i>
Total des crédits supplémentaires	273'400.-	186'100.-
C. Crédits d'investissements du patrimoine administratif		<i>Recettes d'investissement</i>
Total des crédits complémentaires	194'300.-	78'600

**Rapport s/Préavis N°
2015/74**

Rénovation et extension de la voirie, du marquage routier, des installations de régulation du trafic et réfection d'ouvrages.

Rénovation et extension du réseau des collecteurs publics.

Rénovation et extension du réseau de distribution d'eau et échanges périodiques des compteurs d'eau.

Remplacement et extension ordinaires des réseaux des Services industriels.

Réfection de surfaces privées communales. Réfection de surfaces extérieures (préaux et parkings) des établissements scolaires.

Crédits-cadres annuels 2016.

**Rapporteur : M. Pierre-Antoine Hildbrand (PLR)
[pour la Commission des finances]**

Discussion

La parole n'est pas demandée.

Vote

Le Conseil, à l'unanimité, **approuve** les conclusions de la commission, soit **décide** :

1. d'allouer à la Municipalité un crédit d'investissement du patrimoine administratif de CHF 30'700'000.- pour la rénovation et l'extension de la voirie, du réseau des collecteurs publics, du réseau de distribution d'eau, des réseaux des Services industriels, ainsi que pour les réfections de surfaces privées communales et des surfaces extérieures (préaux et parkings) des établissements scolaires ;
2. d'autoriser la Municipalité à calculer et à comptabiliser les charges d'amortissements sur la rubrique 331 de chaque service ;
3. d'autoriser la Municipalité à calculer et à comptabiliser, en fonction des dépenses réelles, les intérêts y relatifs sur la rubrique 390 des services de la Direction des travaux, de la Direction du logement et de la sécurité publique et celle de l'Enfance, de la jeunesse et de la cohésion sociale, ainsi que sur la rubrique 322 pour ceux de la Direction des services industriels ;
4. de porter en amortissement des crédits susmentionnés les recettes et les subventions qui pourraient être accordées.

Rapport s/Rapport-préavis N° 2015/72

**Travaux de rénovation et de réhabilitation des parcs et domaines.
Crédit-cadre annuel 2016. Réponse au postulat de M. Valéry Beaud.**

Rapportrice : Mme Sylvianne Bergmann (Les Verts)
[vice-présidente de la Commission des finances]

Discussion

M. Valéry Beaud (Les Verts) ; Mme Anne-Françoise Decollogny (Soc.).

Vote s/concl. 1 à 5

Le Conseil, par une majorité de oui, et 2 abstentions, **approuve** les conclusions n° 1 à 5 de la commission, soit **décide** :

Vote s/concl. 6

Le Conseil, par une majorité de oui, et 1 abstention, **approuve** la conclusion n° 6 de la commission.

Ce faisant, le Conseil **décide** :

1. d'allouer à la Municipalité un crédit d'investissement du patrimoine administratif de CHF 3'300'000.- pour couvrir les frais relatifs à la rénovation et à la réhabilitation des parcs et domaines en 2016 ;
2. d'amortir annuellement la somme prévue sous chiffre 1 par le budget du Service des parcs et domaines, rubrique 6601.331 ;
3. de faire figurer sous la rubrique 6601.390 les intérêts relatifs aux dépenses

découlant du crédit, mentionné sous chiffre 1 ;

4. de porter en amortissement du crédit mentionné sous chiffre 1 les subventions qui pourraient être accordées ;
5. d'accepter le prélèvement sur le Fonds du développement durable (FDD) pour un montant total de CHF 300'000.-, et de porter ce prélèvement en amortissement du crédit mentionné sous chiffre 1 ;
6. d'approuver la réponse au postulat de M. Valéry Beaud et consorts « Pour une requalification des espaces publics situés au Nord du site du Centre de congrès et d'expositions de Beaulieu ».

Rapport s/Préavis N°
2015/69

**Musée cantonal des Beaux-Arts.
Mise en œuvre de la convention d'échange foncier avec les CFF.
Octroi d'un droit distinct et permanent de superficie à l'État de Vaud.**

Rapportrice : Mme Sophie Michaud Gigon (Les Verts)

Discussion

Mme Marlène Voutat (La Gauche) ; M. Jean-Daniel Henchoz (PLR) ; M. Grégoire Junod, directeur de Logement et Sécurité publique (LSP).

Discussion s/DDP

La parole n'est pas demandée.

Vote

Le Conseil, par une majorité de oui, et 1 abstention, **approuve** les conclusions de la commission, soit **décide** :

1. d'autoriser la Municipalité à acquérir la parcelle 20861 d'une surface de 25'805 m² et d'une valeur de CHF 33'360'000.- aux conditions évoquées dans le présent préavis ;
2. d'autoriser la Municipalité à octroyer un droit de superficie distinct et permanent à l'Etat de Vaud en vue de la construction du Musée cantonal des Beaux-Arts aux conditions évoquées dans le présent préavis.

Rapport s/Rapport-
préavis N° 2015/48

**Rue César-Roux. Renouvellement des réseaux souterrains
et réaménagement de la chaussée et des trottoirs.**

Rapportrice : Mme Elisabeth Müller (Les Verts)

Discussion

M. Valéry Beaud (Les Verts) ; M. Pedro Martin (Soc.) ; M. Johan Pain (La Gauche) ; M. Cédric Fracheboud (UDC) ; M. Guy-Pascal Gaudard (PLR) ; M. Philipp Stauber (UDC).

Vote

Le Conseil, par une majorité de oui, 1 non et 6 abstentions, **approuve** les conclusions de la commission, soit **décide** :

1. d'approuver le projet tel que décrit et présenté sur les plans annexés ;

2. d'adopter la réponse de la Municipalité à l'opposition formulée lors de l'enquête publique ;
3. d'allouer à la Municipalité un crédit d'investissement du patrimoine administratif de CHF 5'500'000.– pour financer les travaux de renouvellement et de remplacement de plusieurs réseaux souterrains, ainsi que le réaménagement de la chaussée et des trottoirs afin d'améliorer la sécurité routière, la mobilité douce, la desserte des transports publics et la qualité de l'espace public ;
4. d'autoriser la Municipalité à calculer et à comptabiliser les charges d'amortissements du crédit mentionné sous chiffre 3 sur la rubrique 331 des services concernés ;
5. d'autoriser la Municipalité à calculer et à comptabiliser, en fonction des dépenses réelles, les intérêts y relatifs sur la rubrique 390 des services de la Direction des travaux, de celui de la Direction des finances et du patrimoine vert, ainsi que sur la rubrique 322 pour ceux de la Direction des services industriels ;
6. de porter en amortissement des crédits susmentionnés les recettes et les subventions qui pourraient être accordées.

Rapport s/Préavis N°
2015/47

Crédit complémentaire au préavis N° 2012/23. Avenue de Chailly. Tronçon chemin de la Fauvette – boulevard de la Forêt. Renouvellement des réseaux souterrains et réaménagement de la chaussée et des trottoirs

Rapporteur : M. Alain Hubler (La Gauche)

Discussion

La parole n'est pas demandée

Vote

Le Conseil, par une majorité de oui, et 1 abstention, **approuve** les conclusions de la commission, soit **décide** :

1. d'allouer à la Municipalité un crédit complémentaire d'investissement du patrimoine administratif de CHF 504'000.- pour financer le dépassement du préavis N° 2012/23 ;
2. d'amortir annuellement le crédit ci-dessus par la rubrique 331 ;
3. de faire figurer sous la rubrique 390 les intérêts relatifs aux dépenses découlant du crédit précité pour la Direction des travaux, ainsi que par la rubrique 322 pour la Direction des services industriels;
4. de porter en amortissement du crédit mentionné sous chiffre 1 les éventuelles subventions à recevoir dans le cadre du projet des AFTPU.

Clôture

La séance est levée à 22 h 25.

Le président :

Le secrétaire :

.....

.....